

# ***CODE DE VIE***

## ***2022-2023***



***Bienveillance***  
***Respect***  
***Engagement***

**« À petits pas, on réussit, on s'épanouit, tous ensemble! »**

**Annie Joyal**  
Directrice  
École Jésus-Adolescent  
**819-850-1624, poste 6648**

**Noémie Sylvain-Lahaie**  
Directrice-adjointe  
École Jésus-Adolescent  
**819-850-1624, poste 6655**

# HORAIRE DE L'ÉCOLE JÉSUS-ADOLESCENT 2022-2023

<b>Avant-midi</b>	7 h 40	Arrivée des élèves sur la cour de l'école
	7 h 49 à 8 h 49	<b>Période 1</b>
	8 h 55 à 9 h 55	<b>Période 2</b>
	9 h 55 à 10 h 15	Récréation 1
	10 h 15 à 11 h 15	<b>Période 3</b>
<b>Dîner</b>	11 h 15 à 12 h 30	<b>Dîner</b>
<b>Après-midi</b>	12 h 25	Arrivée des élèves sur la cour de l'école
	12 h 35 à 13 h 35	<b>Période 4</b>
	13 h 35 à 13 h 55	Récréation 2
	13 h 55 à 14 h 55	<b>Période 5</b>
	14 h 55	Sortie des élèves

L'horaire des spécialistes est remis par le titulaire en début d'année scolaire.

## Horaire des cloches

7 h 45 - 9 h 55 - 10 h 12 - 11 h 15  
12 h 30 - 13 h 35 - 13 h 52 - 14 h 55

## Communication avec l'école

Vous pouvez communiquer avec le personnel de l'école pour discuter de la situation scolaire de votre enfant.

## Horaire du secrétariat

7 h 45 à 11 h 30 et 12 h 30 à 15 h 45  
**Fermé de 11 h 30 à 12 h 30**

## Adresse et numéro de téléphone

**École Jésus-Adolescent**  
253, rue Saint-Édouard  
Saint-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0

Isabelle Côté, secrétaire d'école

**819-850-1624, poste 6645**

## Absences et retards

Lors d'une absence, les parents doivent téléphoner au secrétariat de l'école au numéro **819-850-1624, boîte vocale 4204** pour motiver cette absence. Ce poste étant une boîte vocale, vous pouvez laisser votre message **24 heures par jour et 7 jours par semaine. Il est essentiel d'appeler rapidement, car une vérification quotidienne est effectuée.**

Si l'élève est en retard ou doit quitter pour un rendez-vous, le parent doit aviser l'école.

Pour communiquer avec le **service de garde** ou **pour motiver l'absence d'un élève au service de garde**, veuillez composer le numéro **819-850-1624, poste 6677**.

## COMPORTEMENTS ATTENDUS EN REGARD DE LA PONCTUALITÉ ET DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

- Je me présente à l'école, en classe ou aux activités à l'heure prévue et j'assiste à tous mes cours. **J'arrive à l'école seulement à 7 h 40 le matin et à 12 h 25 le midi** car c'est à ce moment que la surveillance débute.
- Si je devais m'absenter, les travaux faits en classe ne me seraient pas fournis à l'avance. Certaines évaluations pourraient ne pas être reprises.
- La ponctualité est une valeur incontournable de l'école Jésus-Adolescent. Être à l'heure est une marque de respect envers les pairs et le personnel.

## LE RÈGLEMENT MINISTÉRIEL CONCERNANT LES EXAMENS DU MEES INDIQUE CECI :

- L'élève absent ne repasse pas l'examen et il obtient la note de 0 % (à moins d'un avis par billet médical).
- Prendre note qu'avec un billet médical, nous n'inscrivons rien au bulletin et c'est la moyenne de l'année qui compte dans ce cas.

## OBJETS INUTILES

- Je me présente à l'école avec tout le matériel demandé. Je laisse à la maison **les objets inutiles**.

## APPAREILS ÉLECTRONIQUES

### Les appareils électroniques sont interdits en tout temps

(Exemple : cellulaire, montre intelligente.)



On confisque et remet à la direction.

**1<sup>re</sup> fois :** Il est remis à l'élève à la fin de la journée par la direction. L'appareil peut être conservé jusqu'à 5 jours selon l'usage qui en a été fait. Les parents seront avisés.

**2<sup>e</sup> fois et les suivantes :** Les parents doivent se présenter à l'école afin de récupérer l'appareil électronique déposé au bureau de la direction.



Notre code de vie se base sur le principe que tout élève doit adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel de la commission scolaire ainsi qu'envers les pairs. L'élève est tenu de participer aux activités de l'école qu'il fréquente concernant le civisme, la prévention et le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

À notre code de vie s'ajoute les comportements spécifiques attendus (pages 5 et 6) des élèves dans les différents lieux de l'école et font référence à notre système d'encadrement SCP (Soutien au Comportement Positif). Naturellement, ces comportements sont en lien avec les règles générales de l'école.

Règles	Raisons
Je respecte toute personne en autorité dans l'école et je me conforme à toutes les directives venant de ces personnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les adultes sont responsables de mon bien-être et de celui de tous les autres élèves de l'école. C'est leur devoir de me rappeler les consignes pour favoriser un bon fonctionnement.</li> <li>• Pour pratiquer les règles de la bienséance.</li> </ul>
Je respecte mes pairs et les adultes en paroles, en gestes et en attitudes (sont interdits : langage ou geste grossier, impolitesse, intimidation, bataille, lancer des objets, indifférence face à l'autre et rejet).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour vivre dans un milieu où je me sens bien et en sécurité.</li> <li>• Pour apprendre à s'exprimer de façon correcte dans divers contextes et diverses situations.</li> <li>• Pour encourager les conduites pacifiques.</li> <li>• Pour apprendre les comportements sociaux adéquats (calme, honnêteté, gestion des conflits, etc.).</li> <li>• Pour favoriser un bon climat dans l'école et pour bénéficier des meilleures conditions pour apprendre sans nuire aux autres.</li> <li>• Pour éviter les chicanes.</li> </ul>
J'utilise le matériel adéquatement et avec sécurité (jeux, objets, matériel éducatif, changer mes souliers, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour vivre dans un milieu agréable et propre.</li> <li>• Pour que le matériel utilisé demeure en bon état et puisse servir à d'autres.</li> <li>• Pour que mon matériel soit respecté comme celui des autres.</li> <li>• Pour la prudence et la sécurité.</li> </ul>
J'apporte seulement des objets utiles à la vie de l'école (pas de jouets, pas de friandises, etc.). Identifier le matériel scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour éviter les chicanes.</li> <li>• Pour éviter les pertes de temps.</li> <li>• Pour la sécurité.</li> <li>• Pour retrouver facilement son matériel.</li> </ul>
Je ne partage pas les aliments qui m'appartiennent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour protéger les élèves potentiellement allergiques.</li> </ul>
J'arrive à l'école habillé(e) convenablement (se référer au code vestimentaire).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour vivre dans un milieu où tout le monde se sent respecté.</li> <li>• Pour favoriser les conduites pacifiques.</li> <li>• Pour éviter la provocation.</li> </ul>
En cas de changement, j'avertis un adulte lorsque je quitte le terrain de l'école (autorisation écrite signée et datée d'un adulte, parent).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour ma sécurité afin que l'on sache où je me trouve.</li> </ul>
<b>Aucun élève ne sera autorisé à quitter seul à pied sur les heures de classe. Le parent devra venir le chercher au secrétariat.</b>	

## **TENUE VESTIMENTAIRE**

**Le code vestimentaire a été élaboré à partir des critères suivants :**

- Assurer la sécurité en tout temps.
- Éviter la provocation (violence, vulgarité ou sexualité).
- Donner une apparence propre, où la décence est l'élément de référence.
- Avoir un même code vestimentaire pour tous les élèves, peu importe l'âge même si les problématiques engendrées sont différentes.

### **Pantalon / short / jupe**

- Pour les jupes ou short, longueur suffisante (au maximum à 1/3 du bas de la cuisse) et doivent cacher l'anatomie (fesses et haut des cuisses).

### **Chandail / blouse / t-shirt / chemise / camisole**

- Tissu opaque (sinon, port d'une camisole en-dessous).
- En position droite (les bras de chaque côté du corps) on ne doit pas voir la peau entre le vêtement du haut et celui du bas.
- Camisole: bretelles larges sur les épaules (largeur de deux doigts, pas attachées au cou).
- Vêtements respectueux, sans connotation violente ou sexuelle.

### **Chaussures**

- Si possible, prévoir 2 paires de chaussures (1 paire pour l'intérieur et 1 paire pour l'extérieur).
- Sécuritaires, permettant de courir, s'amuser.
- Attachées et sandales avec sangles derrière le talon.

### **Bijoux**

- Aucune connotation à la violence ou à la sexualité.
- Éviter ce qui est accrochant (ex: grands anneaux aux oreilles, longues chaînes).
- Éviter ce qui peut blesser un autre élève ou soi-même (bouts pointus ou égratignant).
- Les bijoux doivent être facilement retirés en éducation physique.

### **Vêtements appropriés pour chaque saison**

- Tous les élèves de l'école Jésus-Adolescent doivent porter des vêtements appropriés à la température. Prendre note que votre enfant sortira un minimum de 3 périodes de jeux à l'extérieur chaque jour. L'école s'est dotée d'une chartre qui vous sera envoyée par courriel.

## **LES FONDEMENTS DU SYSTÈME SCP À L'ÉCOLE JÉSUS-ADOLESCENT**

L'école Jésus-Adolescent reconnaît qu'il est important de promouvoir et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs des élèves. Cette approche favorise et maintient un milieu d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire dans lequel tous les élèves peuvent atteindre leur plein potentiel. Pour ce faire, les membres du personnel de l'école ont décidé d'entreprendre la mise en œuvre du système de soutien au comportement positif (SCP) depuis septembre 2016. Ce système est reconnu comme étant une approche réussie et ses fondements reposent sur la recherche. Un continuum d'interventions, d'appui et de conséquences accompagne le système. Nous renforçons les comportements positifs tout en aidant les élèves à faire des bons choix.

Afin de favoriser une responsabilisation progressive de l'élève, l'équipe de l'école Jésus-Adolescent a mis en œuvre une approche fondée sur un système de renforcement qui développe la motivation intrinsèque. De plus, les attentes comportementales enseignées et renforcées en lien avec les valeurs de l'école permettent le transfert de ces habiletés dans la vie de tous les jours. Vous trouverez à la prochaine page les comportements spécifiques attendus des élèves, dans les différents lieux de l'école.

**Voici nos valeurs d'équipe-école :**

**Bienveillance – Respect – Engagement**

### **Notre mission**

À petits pas, on réussit, on s'épanouit, tous ensemble!

### **Notre vision**

À chacun son rythme, à chacun ses défis; tous en route vers la réussite.

# VOICI LES COMPORTEMENTS ATTENDUS DES ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX DE L'ÉCOLE JÉSUS-ADOLESCENT

Mieux		Cour		Cours d'éducation physique		Service de garde	Autobus			
		Cour d'école	Aires de repas	Gymnase	Vestiaire					
Attentes	Classe	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je lève la main pour demander la parole et j'attends mon tour.</li> <li>▶ J'écoute la personne qui parle.</li> <li>▶ Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles.</li> <li>▶ Je respecte le matériel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je prends le portable qui m'est assigné.</li> <li>▶ Je lève la main pour demander de l'aide.</li> <li>▶ J'adopte le niveau de voix demandé.</li> <li>▶ J'utilise le matériel adéquatement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'entretiens une conversation à voix basse et avec politesse.</li> <li>▶ Lorsque je dois faire chauffer mon repas, je respecte la consigne de l'endroit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je fais de bons gestes et j'ai de bonnes paroles envers les autres.</li> <li>▶ Je suis bon « joueur » ou bon « marcheur ».</li> <li>▶ Je m'assure de respecter le circuit de marche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'ai un bon esprit sportif.</li> <li>▶ J'applique les 5 règles de base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je respecte les autres dans mes paroles et mes gestes.</li> <li>▶ Je respecte les effets personnels des autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je respecte le matériel.</li> <li>▶ J'ai des sujets de conversations appropriés.</li> <li>▶ Je règle les conflits pacifiquement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'ai une voix calme ainsi que des paroles et des gestes respectueux.</li> </ul>	
	Corridors	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je circule calmement et en silence durant les heures de cours.</li> <li>▶ Je circule calmement en chuchotant lors des entrées et des sorties.</li> <li>▶ Je respecte l'espace des autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je respecte l'intimité des autres et la mienne.</li> <li>▶ Je me lave les mains.</li> <li>▶ Je garde mon environnement propre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je retourne en classe sans perte de temps.</li> <li>▶ Je garde mon espace propre.</li> <li>▶ Je mets mes souliers dans mon sac à souliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je vais directement aux toilettes.</li> <li>▶ Je retourne rapidement en classe ou dans mon rang.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je reste assis à la place qui m'est assignée.</li> <li>▶ Je lève la main pour faire une demande.</li> <li>▶ Je garde mon environnement propre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'arrête de jouer ou de marcher au son de la cloche et je me dirige dans la file.</li> <li>▶ Je m'habille adéquatement selon la température.</li> <li>▶ Je m'assure de rapporter le matériel de jeu (responsables).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ J'utilise le matériel adéquatement.</li> <li>▶ Je porte des vêtements appropriés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En arrivant, je range adéquatement mes effets personnels.</li> <li>▶ En quittant, je m'assure de rapporter mes effets personnels.</li> <li>▶ Je me change rapidement en respectant l'espace des autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je range le matériel aux bons endroits.</li> <li>▶ J'avise l'intervenant de mes déplacements.</li> <li>▶ Je participe activement aux activités.</li> </ul>
Gille d'apprentissage	Heures de cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je sors le matériel nécessaire.</li> <li>▶ J'accomplis mon travail d'élève.</li> <li>▶ Je remets mes devoirs, mes signatures et mes travaux à temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je replace les chaises et le matériel au bon endroit.</li> <li>▶ Je rapporte tout mon matériel en classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	
	Entrées et sorties	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je retourne en classe sans perte de temps.</li> <li>▶ Je garde mon espace propre.</li> <li>▶ Je mets mes souliers dans mon sac à souliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je vais directement aux toilettes.</li> <li>▶ Je retourne rapidement en classe ou dans mon rang.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).</li> </ul>

\* Je mets en pratique la formule (Réussite = Efforts X Stratégies).

Effort



## CLASSIFICATION DES COMPORTEMENTS

<b>Intensité 1</b> <b>Environnement personnel</b>	<b>Intensité 2</b> <b>Environnement de la classe</b>	<b>Intensité 3</b> <b>Environnement en général</b>	<b>Intensité 4</b> <b>Environnement sécuritaire</b>
Comportements qui nuisent personnellement à l'élève	Comportements qui nuisent à l'apprentissage et à la liberté des autres	Comportements qui nuisent à l'ordre en général	Comportements illégaux ou qui blessent
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ n'a pas son matériel</li> <li>▪ brise son matériel scolaire</li> <li>▪ n'est pas assis à sa place</li> <li>▪ se plaint / argumente</li> <li>▪ boude</li> <li>▪ triche en classe</li> <li>▪ utilise un langage inapproprié</li> <li>▪ joue avec des objets inappropriés</li> <li>▪ ne complète pas ses devoirs</li> <li>▪ ne remet pas ses signatures</li> <li>▪ n'écoute pas la personne qui parle</li> <li>▪ n'est pas en position de travail</li> <li>▪ refuse de faire les tâches demandées</li> <li>▪ refuse de participer</li> <li>▪ refuse de collaborer</li> <li>▪ n'a pas la tenue vestimentaire requise</li> <li>▪ retards (matin, récréation, midi, toilettes)</li> <li>▪ ne se met pas au travail dans le temps demandé</li> <li>▪ ment</li> <li>▪ mange de la nourriture non permise (gomme, bonbon, etc.)</li> <li>▪ ne mange pas aux moments et aux endroits permis</li> <li>▪ apporte des objets de la maison sans permission</li> </ul> <p><b>Si ces comportements perdurent, ils peuvent devenir des comportements d'intensité 2.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ parle à des moments inappropriés</li> <li>▪ répond avec arrogance à l'adulte (attitude et paroles)</li> <li>▪ néglige ou brise le matériel appartenant à l'école</li> <li>▪ brise le matériel d'un autre élève</li> <li>▪ ment</li> <li>▪ lance des objets</li> <li>▪ fait des bruits inappropriés</li> <li>▪ encourage les mauvais comportements</li> <li>▪ se tiraille</li> <li>▪ blasphème</li> <li>▪ provoque</li> <li>▪ se déplace sans autorisation</li> <li>▪ n'est pas à sa place</li> <li>▪ exclut les autres</li> <li>▪ quitte la classe sans permission</li> <li>▪ court dans le corridor</li> <li>▪ crie, parle fort</li> <li>▪ ne respecte pas l'intimité des autres</li> <li>▪ réaction exagérée</li> <li>▪ impose ses idées</li> <li>▪ touche les autres inutilement</li> <li>▪ fait des gestes inappropriés (doigt d'honneur, grimace, etc.)</li> <li>▪ monte sur les meubles ou se cache en dessous</li> </ul> <p><b>Si ces comportements perdurent, ils peuvent devenir des comportements d'intensité 3.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ répond avec impolitesse à l'adulte (attitude et paroles)</li> <li>▪ lance des objets dangereux</li> <li>▪ provoque les autres devant un public</li> <li>▪ fait des crises de colère</li> <li>▪ pousse les autres dangereusement</li> <li>▪ émet des commentaires racistes, sexistes ou autres (dénigrants, inutiles, etc.)</li> <li>▪ crie envers le personnel</li> <li>▪ crache intentionnellement sur les autres</li> <li>▪ harcèle, humilie, intimide (gestes, paroles, attitude)</li> <li>▪ fait des graffitis</li> <li>▪ participe à des jeux agressifs</li> <li>▪ fugue à l'intérieur du périmètre de l'école</li> <li>▪ cache ou dissimule les objets des autres dans le but de nuire</li> <li>▪ conflit avec coup(s)</li> <li>▪ comportements sexuels inappropriés</li> <li>▪ apporte de la maison des objets à risque</li> </ul> <p><b>Si ces comportements perdurent, ils peuvent devenir des comportements d'intensité 4.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ utilise cellulaire, IPOD dans les moments et les lieux inappropriés</li> <li>▪ fait toute action qui blesse physiquement (mord, pousse, donne des coups de pied ou de poing, etc.) : voie de fait</li> <li>▪ lance des objets dans le but de blesser</li> <li>▪ vole ou brise la propriété d'autrui</li> <li>▪ se bagarre</li> <li>▪ fume sur le terrain de l'école</li> <li>▪ est en possession de drogues ou d'alcool</li> <li>▪ est en possession d'armes</li> <li>▪ menace de blesser ou d'endommager (de toutes les façons incluant les réseaux sociaux)</li> <li>▪ fait des graffitis menaçants</li> <li>▪ menaces de mort</li> <li>▪ semble ou est en état de consommation</li> <li>▪ fugue à l'extérieur du périmètre de l'école</li> </ul>

## CONSÉQUENCES LOGIQUES SELON L'INTENSITÉ DU COMPORTEMENT

Intensité 1 Environnement personnel	Intensité 2 Environnement de la classe	Intensité 3 Environnement en général	Intensité 4 Environnement sécuritaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ court temps de réflexion (5-10 minutes) en classe ou en dehors du local</li> <li>▪ perte de quelques minutes (récréations, midi, après l'école)</li> <li>▪ geste réparateur</li> <li>▪ marcher avec l'adulte en velcro</li> <li>▪ reprise du travail dans un moment opportun (ex. : période de mise à jour)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ court temps de réflexion (5-10 minutes) en classe ou en dehors du local</li> <li>▪ fiche de réflexion à compléter en temps opportun</li> <li>▪ geste réparateur</li> <li>▪ saisie du bien</li> <li>▪ reprise du travail à un moment opportun (ex. : période de mise à jour)</li> <li>▪ temps perdu-temps repris (retenue)</li> <li>▪ perte d'une responsabilité</li> <li>▪ retrait de l'activité en cours travaux communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ suspension à l'interne pour un temps déterminé</li> <li>▪ fiche de réflexion à compléter en temps opportun</li> <li>▪ geste réparateur</li> <li>▪ retrait de la classe* (voir l'arbre décisionnel)</li> <li>▪ travaux communautaires</li> </ul> <p style="text-align: center;">*Collégialité entre les intervenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ suspension à l'interne</li> <li>▪ suspension à l'externe</li> <li>▪ fiche de réflexion à compléter en temps opportun</li> <li>▪ geste réparateur</li> <li>▪ travaux communautaires</li> </ul>

## **ANNEXE AU CODE DE VIE DE L'ÉCOLE**

Veillez noter qu'il s'agit d'un ajout ou de précision en regard de la loi sur l'intimidation et la violence. Le code de vie approuvé par le conseil d'établissement le 8 juin 2021 s'applique également.

### **Définition de l'intimidation selon l'article 13 de la LIP :**

- Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

#### **Caractéristiques de l'intimidation :**

- 1) Caractère répétitif de l'acte
- 2) Rapport de force inégale
- 3) Sentiment de détresse de la victime

### **Définition adaptée aux élèves selon Chantal Boutet et Richard Robillard :**

- L'intimidation, c'est quand tu te moques d'une personne, que tu lui donnes des surnoms, que tu l'humilies, que tu l'exclus, que tu la menaces avec l'intention de lui faire du mal, en personne, sur le Web, par texto ou par téléphone, ou encore que tu la frappes.

### **Définition de la violence selon l'article 13 de la LIP :**

- Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

#### **Caractéristiques de la violence :**

- 1) Caractère délibéré ou intentionnel de l'acte
- 2) Sentiment de détresse de la victime

### **Sanctions disciplinaires pour tout geste d'intimidation ou de violence :**

- Les sanctions disciplinaires, comme exemples : mesures de réparation, lettre d'excuses, rencontres avec des partenaires sociaux ou autres, ateliers d'habiletés sociales, signalement, etc. seront applicables et évalués selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.
- La direction de l'école peut suspendre un élève pour mettre fin à des actes d'intimidation ou de violence. Des mesures d'accompagnement, de remédiation et de réinsertion devront être envisagées.

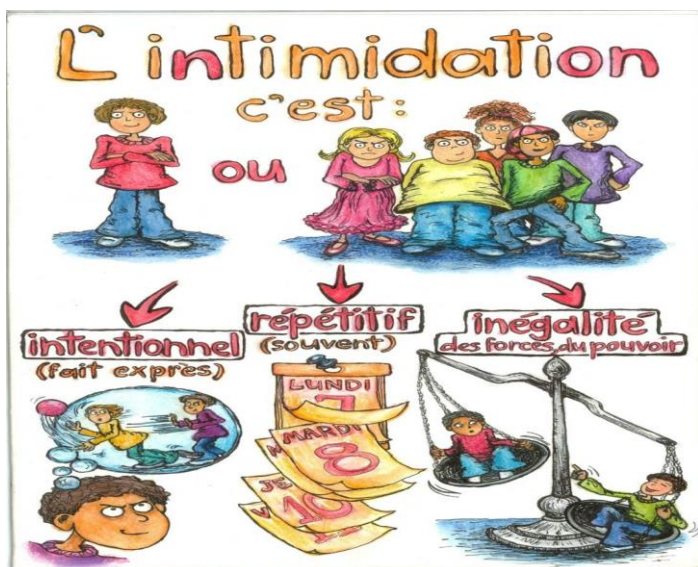
- La direction de l'école avise les parents qu'en cas de récurrence, sur demande de sa part faite à la commission scolaire en application de l'article 242, l'élève pourra être inscrit dans une autre école ou être expulsé des écoles de la commission scolaire. Dans ce cas, la commission scolaire peut, à la demande d'une direction d'école, pour une cause juste et suffisante et après avoir donné à l'élève et à ses parents l'occasion d'être entendus, inscrire un élève dans une autre école ou l'expulser de ses écoles; dans ce dernier cas, elle le signale à la Direction de la protection de la jeunesse. La commission scolaire doit statuer avec diligence sur la demande de la direction de l'école, au plus tard dans un délai de 10 jours.
- Comme parent, je m'engage à dénoncer tout acte d'intimidation ou de violence vécu ou subi par mon enfant et j'appuie toutes sanctions disciplinaires associées comme stipulé dans le code de vie et l'annexe au code de vie de l'école.

## USAGE ABUSIF DES SITES SOCIAUX – RAPPEL DES RÈGLES DE DROIT

*Ce rappel concerne le droit, pour les élèves, de placer sur des sites sociaux (Facebook, Twitter, etc.) les photos ou images filmées d'autres élèves ou d'employés de l'école (ou de la commission scolaire en général) parfois assorties de commentaires plus ou moins élogieux sur ces derniers.*

### **IMPORTANT À RETENIR :**

- Selon le *Code civil du Québec* et la *Charte des droits et libertés de la personne*, le droit à la vie privée et le droit à l'image sont reconnus. Dans un lieu privé (et l'école en est un), **IL EST ILLÉGAL** de capter ou d'utiliser l'image ou la voix d'une personne sans son consentement.
- Il est défendu de capter à l'école et d'utiliser de quelque manière que ce soit, incluant sur des sites sociaux électroniques (tel que Facebook), l'image ou la voix d'un élève ou d'un employé de la commission scolaire.
- Il est, de plus, défendu de tenir en général, incluant sur des sites sociaux électroniques (tel que Facebook), des propos constituant une atteinte à la réputation d'un élève ou d'un employé de la commission scolaire.
- En cas de non-respect des règles de vie susmentionnées, les étapes de comportement prévues aux présentes règles seront mises en œuvre.



# **RESPECT DU CODE DE CONDUITE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET SUR TEAMS**

## **Règles générales d'utilisation de Teams pour les élèves :**

- La présence sera prise au début de chaque rencontre Teams planifiée, veuillez communiquer vos absences à l'avance si possible.
- Les conversations personnelles ne peuvent pas se faire sur la fenêtre de publications d'un groupe.
- Si vous avez une question (d'ordre pédagogique) à poser à toute la classe, vous pouvez le faire sur la fenêtre de publications ou utiliser l'onglet de conversation.
- Les conversations sur le clavardage (chat) de Teams doivent se limiter à des discussions pédagogiques et sont permises uniquement sur les heures et journées de classe.
- Aucun commentaire désobligeant ne sera toléré.

## **Je respecte le matériel informatique qui m'est prêté (portable, tablette) :**

- J'utilise avec précaution l'équipement informatique qui m'est assigné.
- Je conserve les paramètres de configuration initiaux (programmes, utilitaires, bureau, écrans de veille, etc.).
- Je ne fais aucun téléchargement.
- J'utilise Internet pour aller chercher des ressources utiles à mon travail.
- J'utilise le courriel pour recevoir ou transmettre des informations.
- J'utilise les sites de réseaux sociaux (MSN, Facebook, Twitter, etc.) à des fins pédagogiques et avec l'autorisation de l'enseignant(e).
- J'utilise un langage approprié dans mes courriels ou sur les réseaux sociaux.
- À moins que mon enseignant(e) ne m'y autorise, je ne peux pas :
  - écouter la radio ou visionner des vidéos sur Internet;
  - participer à des jeux sur Internet;
  - installer ou télécharger des logiciels ou des jeux sur les ordinateurs de l'école;
  - télécharger des fichiers de musique, d'image ou des vidéos;
  - déposer sur le réseau ou sur Internet des photos ou des vidéos pris dans l'école ou lors d'une activité parascolaire.

## **Je me protège :**

- Je dois avoir la permission d'un enseignant pour :
  - envoyer des messages par courrier électronique;
  - utiliser des services de clavardage, de blogue, de forum, etc.;
  - envoyer des messages sur des sujets d'intérêt divers, des nouvelles de toutes sortes.
- Je ne divulgue pas mes codes d'accès et mes mots de passe.
- Je ne dois pas divulguer de renseignements personnels sans la permission de mes parents. Je ne dois pas donner mon nom, mon numéro de téléphone, mon adresse à la maison, mon adresse de courrier électronique, ni ma photo à quelqu'un que je ne connais pas. Même si un personnage de dessin animé ou de jeu me le demande. Même si on m'offre des cadeaux.
- Lorsqu'un message me rend mal à l'aise, je n'y réponds pas et j'avertis tout de suite un adulte.
- De la même façon que je dois être prudent au quotidien, je dois aussi l'être sur Internet. Il est défendu d'accepter de rencontrer un ami que je me serais fait sur Internet.
- Je n'achète rien sur Internet sans la permission de mes parents.
- Je ne diffuse pas de photo ou de vidéo d'autres élèves sans autorisation.

## **Je respecte les autres :**

- Tous les messages que j'écris doivent être respectueux. Ils doivent respecter le code de vie de mon école.
- Les messages que j'écris ne doivent pas être violents, haineux, indécents, racistes.
- Je ne me sers pas des ressources informatiques pour intimider, menacer ou nuire à quelqu'un.
- Je n'écris pas de message de façon anonyme ou en utilisant le nom d'une autre personne.
- Je ne donne pas d'informations personnelles ou d'informations fausses sur quelqu'un.

## **Je m'engage :**

J'ai lu de code de conduite sur l'utilisation des ressources informationnelles. Mon enseignant(e) a aussi pris le temps de bien me l'expliquer. Je comprends bien toutes les informations et toutes les règles qu'on y trouve. Je m'engage à respecter ces règles. Je suis conscient(e) que le Centre de services scolaire des Chênes peut en tout temps avoir accès aux fichiers que j'ai sauvegardés.

Si je ne respecte pas ces règles et la politique sur l'utilisation des ressources informationnelles de l'école Jésus-Adolescent, je sais que des conséquences pourront m'être appliquées. Ces conséquences peuvent être prévues aux règles de vie de mon école et aller jusqu'à m'interdire l'accès à l'informatique.



## RÈGLES DE CONDUITE EN VÉHICULE SCOLAIRE - PRIMAIRE

### 1- À l'arrêt :

- Je me rends au point d'arrêt 10 minutes avant l'heure déterminée par le service du transport scolaire.
- Je me rends seulement au lieu d'embarquement qui m'est désigné.
- Je suis convenablement vêtu par température froide ou pluvieuse.
- S'il n'y a pas de trottoir, je marche du côté gauche de la rue, face à la circulation et sur l'accotement.
- Pour traverser la rue, je me rends à l'intersection et respecte le droit de passage avant de m'engager.
- J'attends le véhicule scolaire en bordure de la rue, je respecte les propriétés privées et je ne bouscule pas les autres.
- En lançant des boules de neige ou tout autre objet, je menace la sécurité des autres élèves.
- Je retourne à la maison si le véhicule scolaire est très en retard (30 minutes).

### 2- À l'embarquement :

- Je ne cours jamais à la rencontre du véhicule scolaire.
- Je m'éloigne suffisamment du véhicule scolaire pour être bien vu du conducteur.
- Je n'oublie pas de regarder à gauche et à droite et j'attends le signal du conducteur pour traverser la rue.
- J'attends que le véhicule scolaire soit complètement arrêté avant de m'en approcher et d'y monter.
- Je ne bouscule pas les autres et je laisse d'abord monter les plus jeunes et je les aide au besoin.
- Je prends garde lorsque je monte dans le véhicule scolaire, surtout l'hiver.
- Je me rends immédiatement à mon siège.

### 3- Durant le trajet :

- J'écoute et je respecte les consignes ou directives du conducteur.
- Je demeure assis.
- Je garde l'allée du véhicule scolaire libre.
- J'ouvre les fenêtres après avoir obtenu l'autorisation du conducteur.
- Je m'abstiens de lancer des objets dans ou hors du véhicule scolaire.
- Je garde la tête, les bras et les mains dans le véhicule scolaire.
- Je m'abstiens de manger ou boire.
- Je parle à voix basse dans un langage respectueux.
- Je suis respectueux avec les autres passagers, je m'abstiens de pousser, de me tirer ou de me battre.
- J'évite de causer des dommages au véhicule scolaire et je le garde propre.
- Je m'adresse au conducteur seulement en cas d'urgence, pour ne pas le distraire.
- En cas de panne ou d'accident, je suis les instructions du conducteur.

### 4- Au débarquement :

- Je me lève seulement lorsque le véhicule est complètement arrêté.
- Je descends uniquement au lieu de débarquement qui m'est désigné et/ou seulement à mon école d'appartenance.
- Je descends sans bousculer les autres.
- Je m'éloigne suffisamment du véhicule scolaire pour être bien vu du conducteur (je compte 10 grands pas de géant).
- J'attends le signal du conducteur avant de passer devant le véhicule scolaire, je ne passe jamais derrière le véhicule scolaire.
- Je regarde dans les deux sens avant de traverser la rue.

### 5- Équipements dans le véhicule scolaire :

- Tout équipement autorisé doit être transporté dans un sac fermé, sécuritaire et de la dimension d'un bagage à main.
- Seuls les bagages à main pouvant être portés sur les genoux, ne dépassant pas le dossier de la banquette devant l'élève, ne prenant pas la place d'un autre élève, seront acceptés dans les véhicules scolaires.
- Un maximum de 2 bagages à main est permis. Voici des exemples de bagage à main : sac d'écolier, sac à dos, boîte de goûter, étui de petit instrument de musique comme un violon ou une flûte.
- Les objets qui ne répondent pas aux conditions mentionnées précédemment ne seront pas autorisés : planches à roulettes, trottinettes, bâtons de hockey, bâtons de baseball, planches à neige, guitares ou tout autre gros instrument de musique.
- Aucun objet ne doit être placé dans le véhicule scolaire de façon à restreindre le passage d'accès à la porte de secours, l'allée centrale doit toujours rester libre;
- Les animaux ne sont pas autorisés, sauf les animaux aidants qui voyagent avec un élève ayant un handicap.
- Le conducteur peut refuser dans son véhicule tout article, objet ou équipement qu'il juge de nature à mettre en danger la sécurité des élèves ou non conforme au Code de la sécurité routière.
- Les soutes à bagages ne peuvent être utilisées lors du transport quotidien.

### 6- Avis disciplinaires :

- Si je n'observe pas ces règles de conduite, le conducteur fera un rapport disciplinaire. Le centre de services scolaire avisera mes parents et la direction de l'école de mon comportement et ceci pourra entraîner une suspension plus ou moins longue du transport scolaire.

